

**TRAVAILLER
AUTREMENT**

09

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LOT-ET-GARONNE

**Concier
les acteurs
de la prévention
et de la protection
de l'enfance**



LES AUTEURS



Maxime Choplin

maxime.choplin@administrateur-inet.org



Christelle Marco

christelle.marco@conservateur-inet.org



Élodie Pollet

elodie.pollet@administrateur-inet.org



Mathilde Tempez

mathilde.tempez@ingenieurchef-inet.org

TUTEUR AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

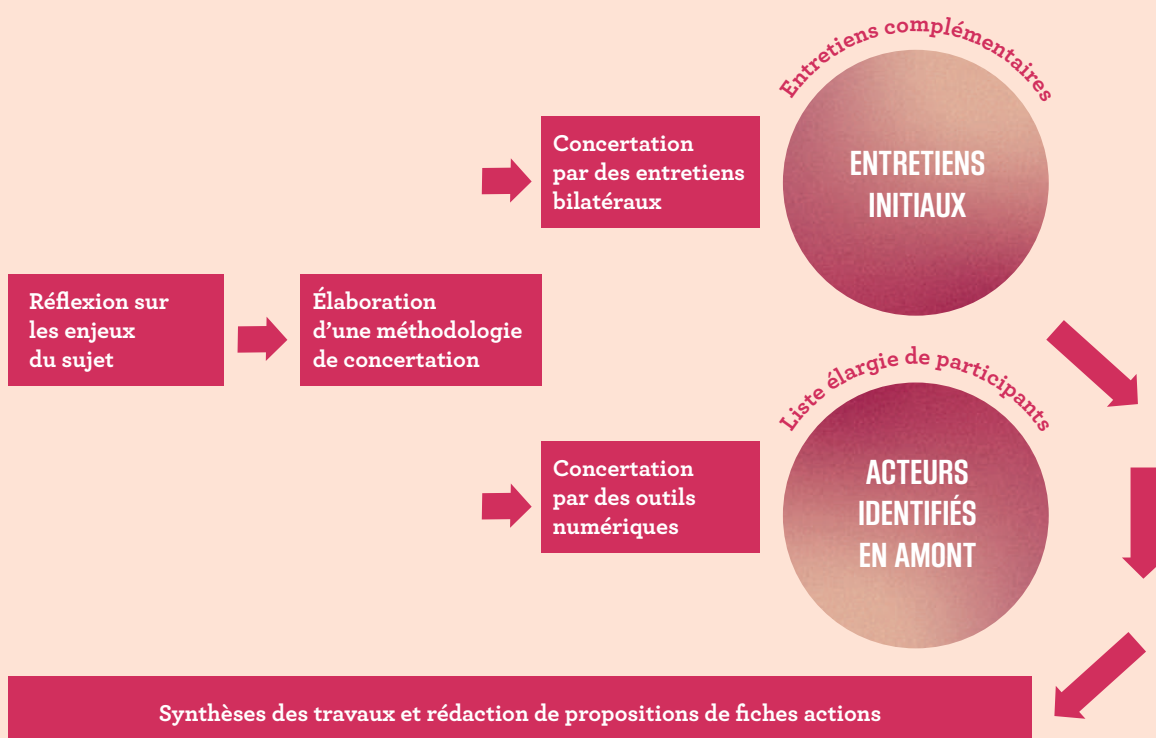
Paul Frelaut

Directeur général adjoint « valorisation des moyens généraux »,
ancien Directeur « enfance – famille » par intérim



CONTEXTE

Le projet collectif s'est inscrit dans une démarche projet préexistante au sein du Conseil départemental du Lot-et-Garonne pour l'élaboration du Schéma de prévention et de protection de l'enfance (SDPPE) 2021-2025. Les objectifs étaient d'apporter à la collectivité un regard extérieur afin d'élaborer un diagnostic et de conduire une concertation de grande ampleur pour aboutir à la construction de fiches actions adaptées aux besoins du territoire. Le démarrage de ce projet collectif est intervenu juste après l'installation de l'Observatoire départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), événement marquant le début d'une nouvelle dynamique départementale sur le sujet de la prévention et la protection de l'enfance. Dans son rôle de structuration de la politique de prévention et de protection de l'enfance, le Département entend capitaliser sur les avancées permises par ce schéma pour s'engager dans la vague de contractualisation avec les services de l'État, telle que cadrée par la circulaire de la DGCS du 20 février 2020.





PROBLÉ- MATIQUE

- > Comment insuffler une dynamique partenariale et recueillir les besoins du territoire à travers une concertation des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance pour l'élaboration du SDPPE 2021-2025 ?
- > Comment fédérer une diversité d'acteurs autour du chef de filât du Département ?
- > Comment adapter la mission proposée aux évolutions de la crise sanitaire ?
- > Comment aboutir à des actions opérationnelles accompagnées d'une démarche de suivi et d'évaluation ?
- > Comment s'assurer que le schéma vive sur la durée grâce à une communication et à une animation adaptées ?



DES CLÉS POUR AGIR

→ Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a donné à la mission une grande autonomie pour l'élaboration de la méthodologie de concertation, notamment pour son volet numérique. Au terme d'échanges riches avec le groupe projet de la collectivité en charge de l'élaboration du schéma, que la concertation viendrait alimenter, cinq clés de réussite pour la démarche ont été identifiées :

1. Identifier le vivier d'acteurs le plus large possible :
 - a. tant au sein de la collectivité, ici afin de consulter des agents représentant l'ensemble des missions afférentes à la prise en charge des enfants protégés
 - b. que parmi les partenaires, ici afin d'inclure l'ensemble des professionnels concourant au parcours des jeunes pris en charge par l'ASE
2. S'engager à une concertation ouverte et transparente, garantissant aux participants que leur contribution sera effectivement prise en compte dans la construction du schéma
3. Déployer pour le volet numérique des outils simples, permettant une participation rapide et intuitive des personnes consultées, prenant ainsi en compte l'hétérogénéité des compétences en informatique
4. Assurer un suivi individualisé de la concertation numérique par des moments d'échanges :
 - a. soit en personne lorsque cela est possible, afin de construire une relation de confiance avec les participants
 - b. soit via une permanence en visioconférence à disposition de tous, afin d'offrir un espace de parole plus convivial en complément des documents partagés
5. Proposer des retours concis, fidèles et réguliers aux participants, rendant compte de l'intelligence collective qui s'est dégagée de la concertation et démontrant ainsi sa plus-value pour la collectivité



TÉMOIGNAGES DE LA COLLECTIVITÉ

Paul Frelaut

Directeur général adjoint « Valorisation des moyens généraux », ancien Directeur « Enfance – Famille » par intérim

→ « La protection de l'enfance est une responsabilité forte des collectivités départementales. Le Département du Lot-et-Garonne a voulu une production interne de son schéma de protection de l'enfance. Pour autant, un apport méthodologique et un regard curieux et neuf pouvaient être un atout pour sa réalisation. Le recours à un projet collectif inscrit dans la scolarité des élèves de l'INET paraissait particulièrement pertinent. La collectivité donnait la possibilité d'approcher la fabrication d'une politique publique impliquant acteurs institutionnels, associatifs et usagers. Les élèves apportaient leurs capacités de méthode et d'organisation, qui pourraient par ailleurs être modélisées par les services de la collectivité.

Lorsqu'un projet se déroule à la grande satisfaction des différentes parties prenantes, on peut supposer que le résultat produit est excellent. C'est le cas ici. La compréhension du sujet et des attentes sous-jacentes, la faculté d'une adaptation très rapide, les capacités de structuration et d'organisation d'interventions très nombreuses et diverses par le groupe ont montré l'excellence du recrutement au sein de l'INET et de la formation des futurs cadres supérieurs de la territoriale. La réussite du projet collectif incitera la collectivité à y recourir plus systématiquement dans l'avenir. Pour les élèves eux-mêmes, il semble que le champ d'exploration et de travail proposé leur ait permis certes une découverte intéressée de la protection de l'enfance, mais plus utilement les modes de production et de management d'une politique publique locale qu'ils devront porter dans la suite de leur carrière. »

Jérôme Gardeux

Directeur Enfance Famille

→ « Soucieux de répondre à ses obligations légales et de définir les priorités au titre de sa compétence d'Aide sociale à l'Enfance, le Conseil départemental a engagé l'élaboration de son nouveau SDPPE 2021-2025. Dans ce cadre, le Département a ainsi accueilli Christelle, Élodie, Mathilde et Maxime. Leur mission était de taille : mobiliser dans un délai contraint l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du secteur de la protection de l'enfance, recueillir leurs avis et leurs propositions et élaborer des fiches actions, soit, un ensemble de réponses concrètes aux besoins sociaux et organisationnels identifiés.

Les élèves ont proposé une méthodologie innovante de concertation adaptée au contexte et mis en œuvre une communication régulière sur l'avancée des travaux. Avec plus de 1000 participants et 400 propositions, ils ont ainsi relevé le défi de la participation et de la co-construction. Le Département remercie vivement l'INET et plus particulièrement ses 4 ambassadeurs pour leur contribution à ce nouveau schéma départemental, qui consacrera l'engagement de notre collectivité de mettre la solidarité au cœur de ses priorités. »



LES CHIFFRES

La concertation menée pour le schéma 2021–2015

108

personnes
rencontrées par
entretiens

906

acteurs contactés
par outils en ligne

1039

retours sur les outils
en ligne

35

fiches actions
autour de huit profils

La protection de l'enfance en Lot-et-Garonne

Des dépenses plus de

35%

supérieures à la
moyenne nationale

Une hausse de

24%

des mesures de protection
entre 2014 et 2018

Un schéma départemental
caduc depuis

2018

Un observatoire départemental
opérationnel depuis

2020



ALLER PLUS LOIN

→ Site de l'Observatoire national pour la Protection de l'Enfance onpe.gouv.fr

→ Stratégie nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance solidarites-sante.gouv.fr

→ Rapport de la Cour des comptes *La protection de l'enfance* www.ccomptes.fr/fr/publications

→ Rapport du Défenseur des Droits *Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte* www.defenseurdesdroits.fr

→ Le développement de stratégies de prévention en Protection de l'enfance : résultats et enseignements d'une recherche-action en Ille-et-Vilaine www.cairn.info